

VELUM



CONCEPT

L'ensemble est constitué de deux parois, s'étendant sur toute la longueur de l'ouverture, en tissu synthétique à base de fils polyester enduit sur les deux faces de polychlorure de vinyle, plastifiées et ignifugées dans la masse et fabriquées en bande.

LES PAROIS

L'espacement, entre les deux toiles est de 320 mm. Cet écartement est également variable sur la hauteur, ce montage évasé (plus étroit à la base) permet un parfait encastrement des toiles lors des manœuvres de montées et un relâchement sans frottement lors des déploiements.

Les parois sont reliées entre elles par une échelle de retenue constituée du même tissu et filante sur toute la longueur de l'ouvrage afin de permettre un levage à plis égaux.

Les surfaces visibles des parois sont lisses et sans attaches.

LES BANDES

Le montage des bandes est horizontal, les lés de tissu sont assemblés entre eux par thermo-soudage complétés par des coutures faites à la machine. Cette conception assure le maintien et la longévité du produit final.

FONCTIONNEMENT

Le mécanisme de levée, à commande électrique, est constitué d'une unité motrice directement reliée à un arbre, filant sur la longueur, sur lequel viennent s'enrouler des sangles de levage. Une barre de charge, soutenant l'échelle de retenue, est fixée en bout des sangles permettant ainsi la montée des deux toiles en simultané et de façon régulière.

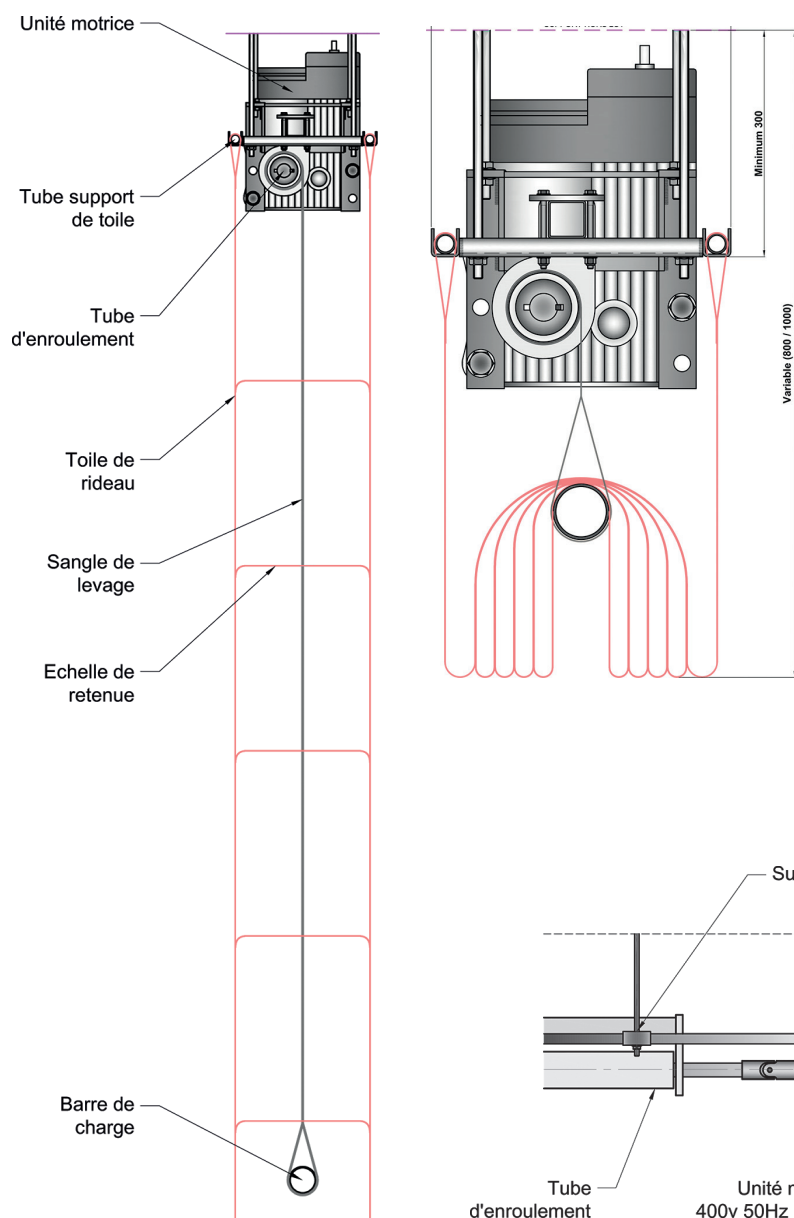
MISE EN ŒUVRE

Les manœuvres de montées et descentes du Velum sont facilement exécutées à une seule personne par l'intermédiaire d'un interrupteur inverseur à clef.

	Poids du tissu	680 g/m ²
	Résistance à la rupture	260/250 daN / 5 cm ²
	Résistance à la déchirure	32/28 daN
	Résistance au feu	Conforme à la norme AM14 AM12
	Largeur des bandes	1800 mm
	Espacement entre parois	320 mm
	Couleur	Nous consulter Finition vernis biface Gamme SAINT-CLAIR 650 SL



Zone de stockage



Rideau stocké

